

La joie de la famille Rambaud fut singulièrement surexcitée par la réticence d'Antoine Sirant à l'endroit d'André : que pouvait être la chose merveilleuse, qu'en raison de son invraisemblance, il ne voulait point mentionner ? Dans l'état des choses, c'était un problème difficile à résoudre... une énigme qui aurait défié la sagacité d'Œdipe. — La famille Rambaud, après en avoir cherché vainement le mot, laissa sagement au temps le soin de l'expliquer. Le temps ne se fit pas attendre.

IV

Un jour, à la fin de décembre 1855, un étranger de distinction se présenta à la porte de la maison Rambaud, et demanda à parler confidentiellement au chef de la famille : le père Rambaud l'introduisit aussitôt dans la salle à manger, la seule pièce qui fût vigoureusement chauffée..., puis l'ayant prié de s'asseoir dans un fauteuil qui avait dû servir à son grand-père, il lui demanda l'objet de sa visite.

“ Je suis venu vous voir, Monsieur, lui répondit l'étranger, pour deux motifs ; le premier, pour serrer la main du père d'un homme de cœur ; le second pour m'acquitter d'une dette de reconnaissance.

Dans le premier cas, soyez le bienvenu ; monsieur, répliqua le père Rambaud, ma main sera fière de serrer la main d'une personne qui parle au cœur du père en honorant ainsi le nom du fils.

— Dans le second cas, fit à son tour l'étranger, vous m'aidez à m'acquitter envers votre fils qui, deux fois, m'a sauvé la vie, la première fois sur la mer à bord d'un navire qui péris-sait corps et bien, la seconde fois, à Inkermann, où, fait prisonnier par lui-même, j'allais succomber sous les baïonnettes de ses frères d'armes. A la suite d'un échange qui vient d'être fait entre des prisonniers russes et des prisonniers français, j'ai obtenu l'autorisation de rentrer en Russie ; je n'ai pas voulu quitter le sol hospitalier de la France sans m'acquitter, je vous le répète, d'une dette que je considère comme sacrée